



TOUT SAVOIR SUR

CARTE BLANCHE
Le meilleur pour la santé de vos salariés

SOMMAIRE

1 LE RESEAU CARTE BLANCHE	04
1.1 LES PROFESSIONS DE SANTÉ.....	04
1.2 LES BÉNÉFICES POUR L'ASSURÉ, SUR PRÉSENTATION DE LA CARTE BLANCHE	04
1.3 CARTE BLANCHE, COMMENT ÇA MARCHE ?.....	05
1.4 LE RESEAU OPTIQUE	06
1.5 LE RESEAU DENTAIRE.....	07
1.6 LES AUDIOPROTHESISTES	08
1.7 LA MEDECINE PREVENTIVE.....	08
2 LES SERVICES CARTE BLANCHE.....	09
2.1 L'ORIENTATION DANS LES RESEAUX DE SOINS.....	09
2.2 L'INFORMATION SANTE.....	11

Carte Blanche a été créé en 2001 en partenariat avec Henner avec comme objectif de constituer un réseau de professionnels de santé, respectant des critères qualitatifs et tarifaires rigoureux. Carte Blanche propose de l'information santé et oriente les assurés dans le système de soins.

Carte Blanche accrédite chaque professionnel de santé selon des accords et des critères stricts, prenant en compte les spécificités de chacune des professions.

Afin de garantir à l'assuré(e) le meilleur réseau médical, l'adhésion d'un professionnel de santé au réseau Carte Blanche ne donne lieu à aucune contrepartie financière, d'aucune sorte. Le référencement par le réseau est totalement gratuit.

Carte Blanche c'est pour vos salariés l'accès à de nombreux services et avantages, inclus dans votre contrat.

UN LARGE RÉSEAU DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Plus de 141 400 professionnels membres.

LA DISPENSE D'AVANCE DE FRAIS

Sur présentation de la Carte Blanche, vos salariés bénéficieront du tiers payant chez la plupart des professionnels du réseau, dans la limite des garanties prévues à votre contrat.

DES CONDITIONS TARIFAIRES

Vous bénéficiez de tarifs avantageux en optique, dentaire et audioprothèse sur les verres, les prothèses dentaires et auditives.

UN ENVIRONNEMENT MÉDICAL SÉCURISÉ

L'assurance d'être soigné(e) dans des conditions de confort optimum.

L'INFORMATION

Grâce à un site internet riche proposant de nombreux services et informations pratiques pour l'assuré (information santé, prévention, guide des médicaments...).

L'ORIENTATION

Dans les démarches de santé au quotidien grâce à des équipes à l'écoute et des services spécifiques.

A ce jour, 6,5 millions d'assurés bénéficient des services de Carte Blanche, dont 1,5 million d'assurés Henner.

1 | LE RÉSEAU CARTE BLANCHE

Carte Blanche a signé des accords avec plus de 141 400 professionnels de santé dans la France entière, organisés en réseaux de soins.

1.1 | LES PROFESSIONS DE SANTÉ

Le tiers payant généralisé

Pharmacie, laboratoire, biologie, radiologie, infirmier, ambulancier, kinésithérapie, orthophonie, orthoptie, soins externes, hospitalisation.

Les spécialistes

Chirurgiens-dentistes, opticiens, audioprothésistes.

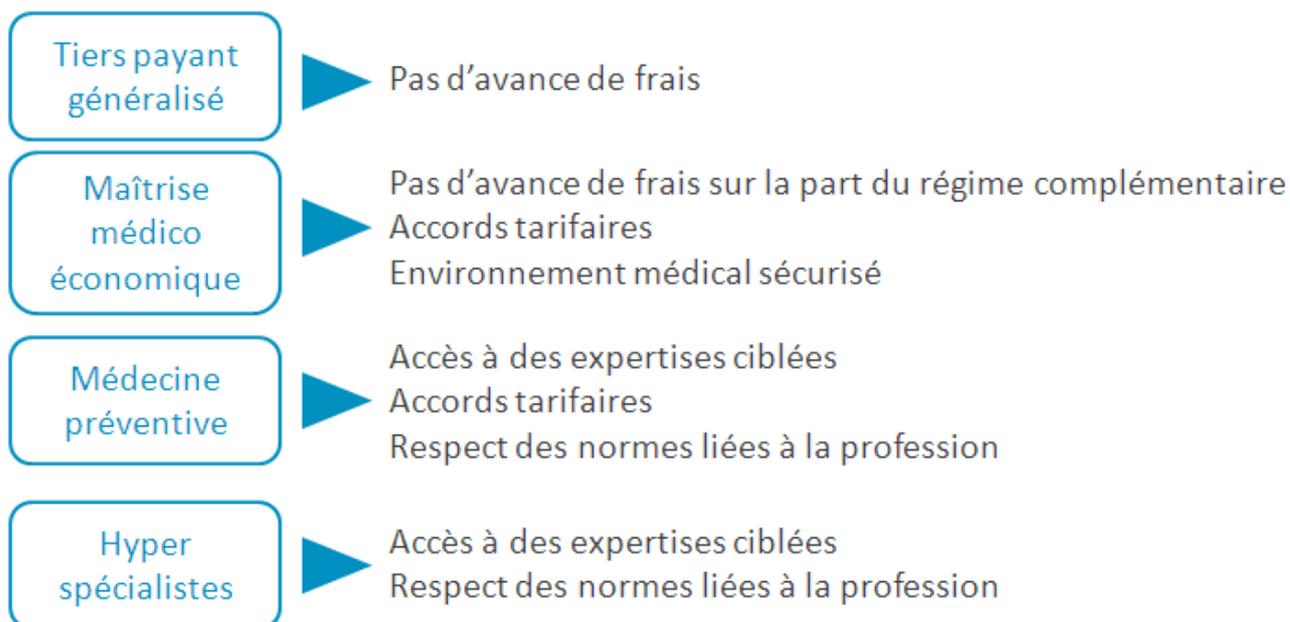
La médecine préventive

Ostéopathes, diététiciens, sophrologues, pédicures-podologues.

Les hyper spécialistes

- > Cardiologues spécialisés dans la prise en charge des troubles cardiaques,
- > Les médecins ophtalmologistes spécialisés en DMLA (Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age).
- > Les psychiatres et psychologues membres de l'AFTCC (Association Française des thérapies comportementales et cognitives).
- > Les médecins sexologues, spécialisés dans la prise en charge des troubles sexuels.

1.2 | LES BÉNÉFICES POUR L'ASSURÉ, SUR PRÉSENTATION DE LA CARTE BLANCHE



1.3 I CARTE BLANCHE, COMMENT ÇA MARCHE ?

Comment accéder aux services de Carte Blanche en ligne ?

Se connecter à l'espace personnel sur le site www.henner.com :

- > IDENTIFIANT : numéro d'identifiant Internet indiqué au verso de la carte de tiers-payant
- > MOT DE PASSE : Lors de la 1ère connexion : cliquer sur « Première connexion », saisir l'identifiant et valider. En fonction du choix, réception du mot de passe par email, SMS ou voie postale.
- > Une fois le mot de passe reçu, se reconnecter et le modifier.
- > Cliquer dans la rubrique « trouver un professionnel de santé » pour avoir accès à l'espace Carte Blanche.

BON A SAVOIR

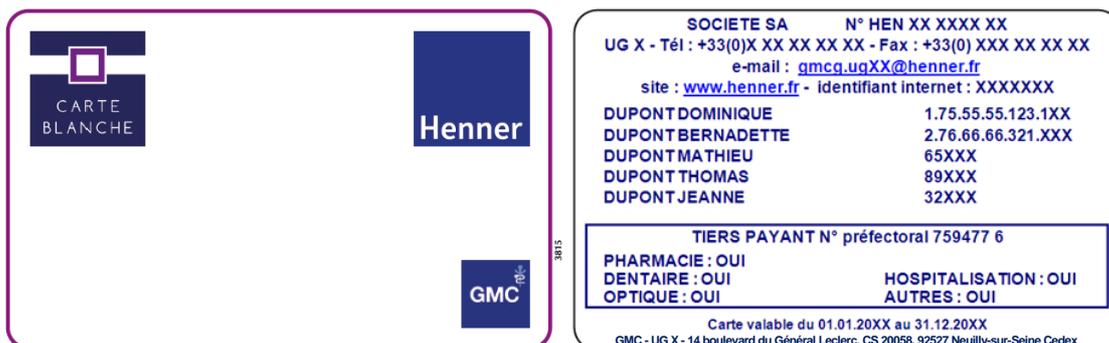
Vous pouvez demander une Carte Blanche supplémentaire en ligne (ce service est accessible pour tous les contrats prévoyant une Carte Blanche familiale).

Comment accéder aux services de Carte Blanche via la plateforme téléphonique ?

L'assuré peut joindre son Unité de Gestion Henner en composant le numéro de téléphone inscrit au dos de sa Carte Blanche. Son interlocuteur Henner pourra lui donner par téléphone toutes les informations relatives aux services Carte Blanche et l'accompagner dans ses démarches de santé.

Comment bénéficier des avantages de Carte Blanche ?

Lors de chaque visite chez un professionnel de santé membre de Carte Blanche, il suffit à l'assuré(e) de présenter sa Carte Blanche, sa carte vitale et sa prescription médicale, s'il y a lieu, pour bénéficier de ses droits et avantages en tant qu'adhérent.



1.4 I LE RÉSEAU OPTIQUE

Un grand choix de verres et lentilles

Le nouveau catalogue optique Carte Blanche compte près de 47 000 références de verres et près de 3 600 références de lentilles auprès de 40 fournisseurs de verres, soit un grand choix pour l'assuré. Tous les verres référencés bénéficient d'un traitement antireflet systématique.

Des tarifs négociés et transparents

Un engagement tarifaire.

Pour les verres

A partir du détail de la prescription médicale, en appliquant les conditions de Carte Blanche Partenaires sur les traitements apportés aux verres, un prix plafond a été déterminé. **L'écart moyen entre nos prix plafonds et les prix marché des opticiens est de 30% à 35%.**

Pour les lentilles

A partir des informations communiquées par les laboratoires, Carte Blanche Partenaires a déterminé les tarifs maximums applicables par laboratoire, par fournisseurs et par boîte de lentilles. **Les opticiens s'engagent sur ces tarifs maximums qui sont d'environ 15% inférieurs aux prix du marché.**

Ces accords tarifaires permettent de limiter, suivant les cas, le montant pris en charge par l'assurance complémentaire (et donc l'évolution des cotisations futures) ou le montant restant à la charge de l'assuré.

Des services engageants

- > La dispense d'avance des frais pour la part prise en charge par la complémentaire.
- > Une remise de 2 devis minimum comportant des informations sur les caractéristiques des verres (origine, traitement...) et de la monture (origine, marque).
- > Une garantie casse pour les verres et monture de 2 ans minimum avec une franchise maximum de 40%.
- > Une garantie de 3 mois minimum permettant d'échanger les verres ou les lentilles en cas d'inadaptation.
- > Une réduction minimale de 5% sur le prix public de la monture.
- > Une garantie de 3 mois minimum contre la déchirure des lentilles.
- > Une information sur l'origine des lentilles.
- > L'accord de prise en charge en temps réel

Le tiers payant

Les opticiens partenaires s'engagent à pratiquer le tiers payant auprès des bénéficiaires Carte Blanche. Ainsi les adhérents n'avancent pas les frais et n'ont à régler que la part éventuelle qui reste à leur charge, après déduction des remboursements de la complémentaire, voire de l'assurance maladie (selon l'accord entre l'opticien et la CPAM).

En plus de ce socle de base, les adhérents peuvent bénéficier gratuitement de « **services +** » auprès des opticiens qui ont choisi d'en proposer (prise en charge particulière pour les enfants, les personnes sportives, garanties casse et adaptation étendues, conseils sur la manipulation, l'hygiène et l'entretien des produits...).

1.5 I LE RÉSEAU DENTAIRE

Tous les chirurgiens-dentistes membres du réseau s'engagent à respecter les accords passés avec Carte Blanche.

La dispense d'avance de frais

La dispense d'avance de frais (ou tiers-payant) porte sur les montants de remboursement dus au titre de la complémentaire santé dans la limite des dépenses et garanties prévues au contrat et en complément du remboursement du régime obligatoire.

La dispense d'avance de frais est valable pour tous les soins conservateurs et/ou prothétiques à partir de 75 euros.

La pratique des tarifs habituels

L'accord tarifaire est basé sur les tarifs convenus avec le praticien. Carte Blanche analyse le barème de tarifs de chaque chirurgien-dentiste et vérifie qu'il correspond à la qualité de la prestation, au degré de service fournis au patient et à la zone géographique. L'évolution des tarifs est contrôlée tous les 2 ans. Le praticien conserve la liberté de réexaminer son barème de tarifs. Il en informe dans ce cas Carte Blanche qui se réserve la possibilité de souscrire ou non aux révisions proposées.

Les critères d'accréditation

L'accréditation des chirurgiens- dentistes porte sur les principes fondamentaux suivants :

- > Les diplômes du praticien.
- > Le respect des normes d'hygiène, de stérilisation et de désinfection des surfaces.
- > L'équipement de la salle de soins.
- > L'accueil, le respect des heures de rendez-vous, le confort de la salle d'attente, la qualité de l'accueil, l'accessibilité du cabinet, la gestion des urgences.

Comment trouver un chirurgien-dentiste Carte Blanche ?

L'assuré(e) choisit un chirurgien-dentiste en fonction du lieu de son choix :

- > Sur www.henner.com dans la rubrique « **trouver un professionnel de santé** » :
- > Puis dans la rubrique **ANNUAIRES** de son espace Carte Blanche, une recherche par code postal permet d'avoir la liste des chirurgiens-dentistes par zone géographique.
- > Par **téléphone** en appelant la « plateforme téléphonique » joignable 24 h/24 au numéro figurant au dos de la Carte Blanche.

Lors de sa visite chez le chirurgien-dentiste, l'assuré(e) doit signaler son adhésion à Carte Blanche pour bénéficier des avantages.

Des devis sont obligatoirement fournis par les praticiens pour des actes prothétiques, l'orthodontie et la parodontologie, comportant la dépense prévisionnelle totale. Ils sont soumis à Henner afin que l'assuré soit informé rapidement et de façon précise des conditions de remboursement dont il bénéficiera.

BON A SAVOIR

Les accords de prise en charge sont donnés par Henner aux dentistes membres du réseau Carte Blanche, dans un délai maximum de 2 jours ouvrés.

Le respect des tarifs habituels est contrôlé au moment de la demande de prise en charge, ainsi le patient est sûr de payer le prix juste.

1.6 I LES AUDIOPROTHÉSISTES

Tous les audioprothésistes membres du réseau s'engagent à respecter les accords passés avec Carte Blanche :

La dispense d'avance de frais

La dispense d'avance de frais ou tiers payant fonctionne sur le même principe que chez les opticiens : présentation de la Carte Blanche, de la carte vitale et de la prescription médicale.

La grille tarifaire

La grille tarifaire définit les prix plafond à appliquer par les audioprothésistes du réseau pour les appareils auditifs. Ces tarifs prennent en compte les différentes classes de la Sécurité sociale.

Tous les audioprothésistes membres sont soumis à la même grille tarifaire qui doit être appliquée à tous les assurés Henner, qu'il y ait tiers payant, ou non.

Comment trouver un audioprothésiste Carte Blanche ?

La démarche est la même que pour les chirurgiens-dentistes du réseau.

La recherche du professionnel de santé, la demande de prise en charge et le contrôle de la grille tarifaire se font de la même façon que pour les autres professionnels.

1.7 I LA MEDECINE PREVENTIVE

Les ostéopathes, diététiciens, sophrologues et pédicures-podologues sont accrédités par Carte Blanche sur la base des accords suivants.

La bonne pratique de l'activité

Les praticiens doivent être titulaires de diplômes reconnus pour la pratique de leur spécialité.

Chaque praticien doit également suivre une formation continue sur les sujets qui concernent sa spécialité pour intégrer le réseau Carte Blanche.

Les conditions d'accueil des patients entrent également en compte pour l'accréditation (confort de la salle d'attente, revues et informations sur la spécialité, respect des heures de rendez-vous).

Les modérations tarifaires

Chaque professionnel de santé membre du réseau déclare à Carte Blanche ses tarifs habituels. Sur cette base, des modérations tarifaires ont été définies pour les assurés Henner :

- > Les diététiciens : un tarif privilégié par rapport aux tarifs habituels (-10%)
- > Les ostéopathes : un maximum de 60 euros pour une séance et de 100 euros pour un bilan complet (Tarif en vigueur au 01.01.12 susceptible d'évoluer dans le temps)
- > Les sophrologues : avantage tarifaire variable en fonction du sophrologue
- > Les pédicures-podologues : avantage tarifaire variable en fonction du praticien.

Comment trouver les praticiens Carte Blanche en médecine préventive ?

L'assuré(e) choisit le praticien de son choix en fonction du lieu de son choix :

- > sur www.henner.com dans la rubrique « trouver un professionnel de santé » : puis dans la rubrique « ANNUAIRES » de son espace Carte Blanche, une recherche géographique par adresse permet d'avoir la liste des praticiens membres les plus proches du lieu souhaité (domicile, lieu de travail, etc.).
- > par téléphone en appelant la « plate-forme téléphonique » joignable 24 h/24 au numéro figurant au dos de la Carte Blanche.

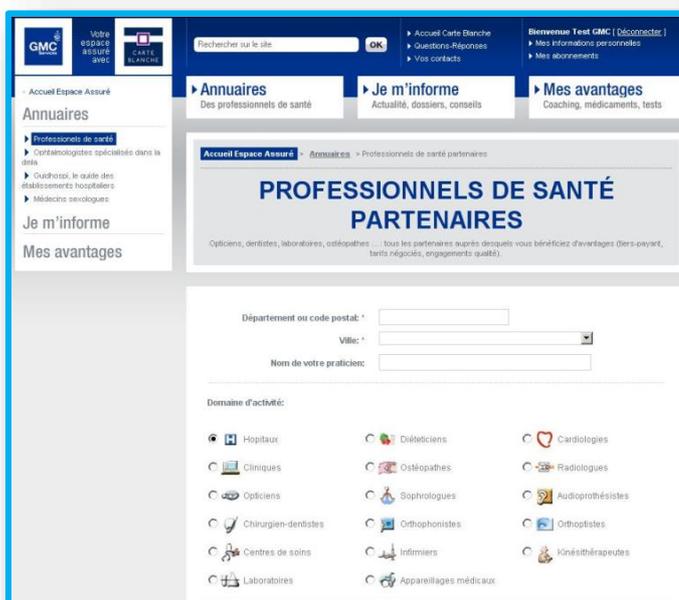
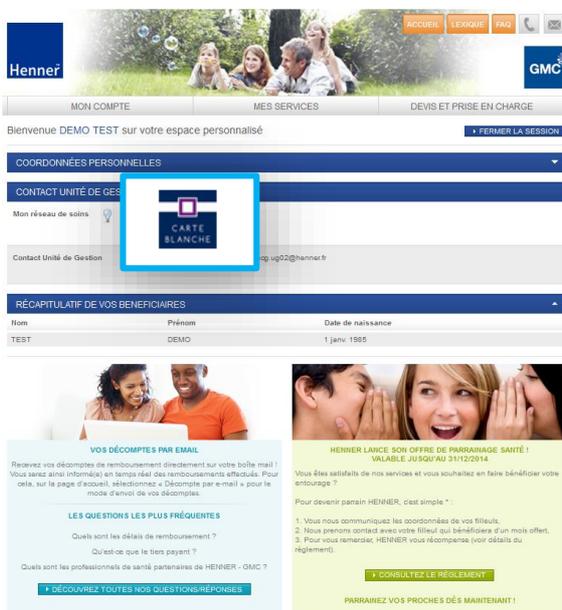
L'assuré doit transmettre la note d'honoraires originale du praticien à Henner pour remboursement éventuel selon les garanties prévues à son contrat. Il n'y a pas de tiers payant pour les réseaux de la médecine préventive.

2 | LES SERVICES CARTE BLANCHE

2.1 | L'ORIENTATION DANS LES RÉSEAUX DE SOINS

Comment trouver un professionnel de santé Carte Blanche ?

Pour trouver un professionnel de santé dans une région précise, il suffit de se laisser guider dans l'espace personnalisé www.henner.com :



Un simple « clic » permet à l'assuré(e) d'accéder au réseau Carte Blanche et de trouver un professionnel de santé partenaire dans le lieu de son choix. Pour ce faire, il suffit de se connecter à l'espace personnel sur le site www.henner.com puis de sélectionner l'onglet « Trouver un professionnel de santé ».

Une fois sur le site Carte Blanche, la rubrique ANNUAIRES « Professionnels de santé partenaires » permet d'être dirigé vers le praticien du réseau à proximité de la zone géographique souhaitée.

L'accès à des expertises très ciblées

Carte Blanche a travaillé avec différentes associations reconnues afin d'identifier les praticiens hyperspécialisés dans certains domaines et met à votre disposition :

- > L'annuaire des ophtalmologistes spécialisés dans la DMLA (Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age)
- > L'annuaire des psychiatres et des psychologues spécialisés dans les thérapies comportementales et cognitives.
- > L'annuaire des médecins sexologues spécialisés dans la prise en charge des troubles sexuels.

Comment trouver un établissement dans le système hospitalier avec Guidhospi ?

GUIDHOSPI, qu'est-ce que c'est ?

Guidhospi est le premier service en ligne d'aide à l'orientation dans le système hospitalier. Il aide l'assuré(e) à trouver l'établissement hospitalier qui correspond à son besoin.

BON A SAVOIR

En fonction d'une spécialité, d'un acte chirurgical, d'une maladie, d'une zone géographique, Guidhospi propose un classement présentant les établissements publics et privés correspondant à la recherche de l'assuré(e).

Chaque établissement obtient une note établie en fonction de critères objectifs détaillés dans le tableau comparatif proposé suite à la recherche.

Accéder à l'espace personnalisé sur le site dédié

- > Cliquer dans la rubrique Réseau de soins « Trouvez un professionnel de santé Carte Blanche »,
- > L'espace Carte Blanche apparaît,
- > Cliquer dans la rubrique ANNUAIRES « GuidHospi »,
- > Puis cliquer sur le lien « Accès à Guidhospi établissements » ou bien sur le lien « Accès à Guidhospi cancérologie » si vous souhaitez accéder au guide des établissements traitant le cancer.

La recherche sur Guidhospi

- > L'assuré(e) sélectionne la spécialité souhaitée (et des critères plus fins s'il le souhaite – exemple : CARDIOLOGIE – Hypertension artérielle),
- > Il choisit un ou plusieurs départements,
- > Il peut ensuite consulter le classement et la note globale de l'ensemble des établissements correspondant à sa demande,
- > Il peut consulter ensuite le profil détaillé de chaque établissement proposé,
- > Enfin, l'assuré peut faire son choix.

L'orientation dans Guidhospi est facilitée grâce à un espace d'aide.

2.2 I L'INFORMATION SANTÉ

La plateforme téléphonique

Disponible 7j/7 et 24h/24, elle est constituée d'équipes spécialement formées pour aider, conseiller et orienter les assurés dans leurs démarches de santé pour tous types de demandes :

- > Informations sur la législation,
- > Parcours de soin,
- > Information santé,
- > Evaluation des devis dentaires, et optiques, etc.

INTERNET : accès à l'espace Carte Blanche via le site www.henner.fr

L'espace Carte Blanche propose de nombreuses informations santé :

- > La newsletter hebdomadaire : disponible en ligne. L'assuré(e) peut s'abonner pour la recevoir sur son adresse e-mail.
- > *Lettre infos* trimestrielle en téléchargement sur le site.
- > L'info santé : sur de nombreuses pathologies (rubéole, rougeole, varicelle... tout savoir sur des sujets santé divers), des actus santé, des dossiers santé, des conseils prévention.
- > Un lexique médical.
- > Le guide des médicaments en libre accès.

BON A SAVOIR

Si l'assuré(e) n'est pas équipé(e) d'Internet, tous les services en ligne sont également accessibles par téléphone au numéro inscrit au dos de sa Carte Blanche.

Les guides prévention santé téléchargeables

L'espace Carte Blanche met à disposition des guides téléchargeables et imprimables proposant des informations et des conseils pratiques sur des sujets de prévention pour préserver son capital santé.



Guide de l'automédication

Télécharger



Guide arthrose

Télécharger



Les 5 points de la santé bucco-dentaire

Télécharger



Guide des troubles visuels

Télécharger



Ma vue j'y tiens !
Comment reconnaître les différents troubles visuels

Télécharger



Prothèse dentaires : un large choix

Télécharger



Guide pour bien gérer la chaleur estivale

Télécharger



Choisir un amalgame dentaire (plombage) ou un inlay-onlay ?

Télécharger

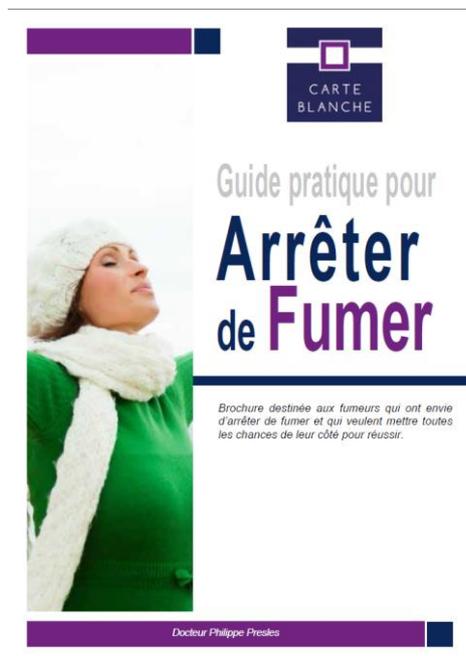
LA PRÉVENTION, coaching et tests en ligne

> Le coaching tabac

- > L'espace Carte Blanche propose un programme de sevrage tabagique en ligne. Ce service est gratuit pour tous les assurés Henner. Il comporte :
- > Un bilan individuel de la dépendance au tabac. En répondant à quelques questions simples, l'assuré(e) pourra connaître son degré de dépendance à la nicotine.
- > Un service de suivi par mail.

Il est possible à l'assuré(e) de s'inscrire à ce programme en cliquant sur le lien " En savoir plus ".

Par ailleurs, pour bien se préparer, l'assuré peut prendre connaissance du guide pratique pour Arrêter de fumer rédigé par Carte Blanche. Ce guide est téléchargeable directement en ligne.



> Le coaching nutrition

Carte Blanche propose un partenariat privilégié avec Weight Watchers. Tout assuré Henner a accès à des conditions tarifaires privilégiées pour :

- > Pass Lib : la formule la plus complète de Weight Watchers qui vous permet d'accéder librement aux réunions de votre choix et de bénéficier, aussi souvent que vous le souhaitez, de tous les outils interactifs du site WeightWatchers.fr.
- > Weight Watchers Online qui permet de suivre le Programme sur Internet en toute autonomie et d'accéder à de nombreux outils interactifs innovants, à des forums de discussion et à des informations et conseils très pratiques.

> Le coaching mémoire

Carte Blanche propose le coaching mémoire avec la méthode « HAPPY neuron », conçue par les neurologues et docteurs en psychologie cognitive de SBT (Scientific Brain Training).

Cette méthode vient en complément des activités de loisirs classiques, et permet d'assurer une stimulation adéquate de chacun des secteurs cognitifs. Elle aide à entretenir de façon ludique la mémoire et autres capacités (langage, raisonnement, perception visuelle, concentration).

En tant que bénéficiaire des services de Carte Blanche, l'assuré(e) Henner a la possibilité de :

- > S'exercer gratuitement pendant 6 mois sur la cinquantaine d'exercices de la méthode HAPPYneuron,
- > Disposer des conseils d'un conseiller qui, en fonction de son profil et de ses résultats, choisit le contenu de ses séances et leurs difficultés afin de faciliter sa progression,
- > Mesurer ses progrès à l'aide d'outils d'analyse et de suivi de ses performances : évolution par secteur cognitif, récapitulatif des scores de chacun des 15 exercices, agenda des exercices effectués ces 30 derniers jours.

> Les tests en ligne

Afin d'évaluer son capital santé et de détecter d'éventuelles pathologies, de nombreux tests sont accessibles dans la rubrique « Tests » de l'espace Carte Blanche.

Voici quelques exemples :

- > Tester sa motivation à l'arrêt du tabac,
- > Tester son mode de vie,
- > Tester sa prédisposition au stress,
- > Dépistage des cancers chez les hommes et chez les femmes.

